

PLAN D' ACTIONS REGIONALES 2026

(INSCRIPTION DEFINITIVE A CONFIRMER PAR L'ANFH)

Bulletin à retourner à limousin.formation@anfh.fr

Code Etablissement	LIM
Nom de l'établissement	

Intitulé de la formation	
Dates de formation	

Type action	Lieu de formation
Action de Formation Nationale (AFN) Action de Formation Régionale (AFR) Action de Formation Coordonnée (AFC) * *Coût moyen Frais pédagogiques d'une AFC par agent entre 150 et 200€ (calcul sur une base groupe de 8 agents)	AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Priorité facultatif	Nom	Prénom	Fonction / Grade / Service	Adresse Mail Obligatoire (sera utilisée en cas de formation à distance)
N°				
N°				
N°				
N°				
N°				

Pour toute annulation, merci de nous en informer le plus rapidement possible

Date	Signature du directeur et cachet de l'établissement
------	---

Les informations collectées par l'ANFH via ce formulaire font l'objet d'un traitement de données ayant pour finalité la mise en place d'une session de formation dans le cadre du Plan d'Actions régionales. Le traitement est fondé sur l'intérêt légitime de l'ANFH de réaliser son activité en tant que gestionnaire des fonds de formation. Les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires et sont nécessaires pour analyser votre demande. A défaut, l'ANFH ne sera pas en mesure de répondre à votre demande. Ces informations sont à destination exclusive de personnes habilitées de l'ANFH et seront conservées pendant 10 ans à compter de l'exercice du dernier paiement. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, les personnes concernées disposent des droits suivants sur leurs données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Elles peuvent également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données à caractère personnel après leur décès. Elles peuvent s'opposer à tout moment au traitement des données les concernant. Pour exercer leurs droits, merci de s'adresser par courrier RAR au DPD de l'ANFH, 265 Rue de Charenton, 75012 Paris, ou à l'adresse email du DPD protectiondesdonnees@anfh.fr. Une copie d'une pièce d'identité pourra leur être demandé. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, les personnes concernées ont le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr). NB : L'établissement employeur s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (dit « RGPD ») et la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'à toute réglementation applicable dans le cadre de la protection des données.